

Paragraphe 23° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion  
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2018-2019

Trimestre : Avril à juin

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participants prévu
Me Céline Vallières, médiatrice agréée et formatrice	7 125 \$	Formation portant sur la gestion de conflits et la médiation	2018-04-18, 2018-04-19, 2018-06-12, 2018-06-13, 2018-06-19, et 2018-06-20	À nos bureaux et 500, boulevard René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1W7	10
Formations Qualitemps inc.	3 018,36 \$	Formation portant sur l'animation et la gestion de réunions	2018-04-30	À nos bureaux	13
École nationale d'administration publique	2 500 \$	Formation portant sur la communication interpersonnelle et la gestion des réunions efficaces	2018-05-03	À nos bureaux	17
École nationale d'administration publique	2 500 \$	Formation portant sur la prévention et la gestion de conflits	2018-05-24	À nos bureaux	17
Langlois avocats, S.E.N.C.R.L	900 \$	Formation portant sur la sécurité de l'information	2018-06-14	À nos bureaux	53

#### **Information complémentaire**

— Une entente de service a été conclue avec l'École nationale d'administration publique afin d'offrir un parcours d'apprentissage destiné à la relève de gestion. Deux cohortes de 16 participants ont été constituées. Quatre formations seront offertes aux participants de chaque cohorte échelonnées sur deux années financières. Le montant total du contrat, excluant les frais de déplacement des formateurs, est de 34 600 \$. Ces frais comprennent l'adaptation de contenu des différents modules de formation ainsi que de la diffusion.